



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Un piège?

Réactions des Sourds ... suite aux propos tenus par Monsieur Michael Watkins de l'OPHQ.

Avant de réagir : le lecteur de ce journal doit savoir que l'article de la page 23 de l'édition du 10 mars 2012 a été adapté en langue des signes québécoise (LSQ), par une personne bénévole *entendante*, aux personnes sourdes concernées par le contexte.

Extrait du site web de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) :

L'Office a pour mission de faire respecter la [Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale](#) Dans cette optique, l'Office doit s'assurer que, dans les limites de la loi, les ministères et leurs réseaux, les municipalités et les organismes poursuivent leurs efforts en vue d'intégrer les personnes handicapées et de permettre à ces dernières de participer pleinement à la vie en société.

L'Office joue également un rôle de coordination et d'évaluation des services offerts aux personnes handicapées et à leur famille. Il promeut les intérêts de celles-ci, les informe, les conseille, les assiste et les représente individuellement et collectivement.

Les Sourds de l'APPAL ont encore en mémoire le souvenir heureux de la visite de Monsieur Afshin Hojati, le 1^{er} mars dernier, qui est reparti l'air visiblement enthousiaste d'avoir pu échangé mots et signes en LSQ avec les membres de notre association. Par contre, les Sourds sont déçus des remarques méprisantes exprimées par un autre représentant de l'OPHQ en suivi à cette activité à laquelle il n'a pas lui-même participé et dont il n'a été témoin de rien.

Première chose :

Monsieur Hojati n'a pas été piégé ni bousculé lors de sa visite à l'APPAL mais a très bien répondu aux nombreuses questions que suscite à chaque fois la visite d'un représentant de l'OPHQ et le manque d'accessibilité d'un organisme public qui se dit à la défense des intérêts et droits des personnes handicapées.

Deuxième chose :

Par les propos rapportés de Monsieur Watkins, on apprend que :

- « tous les documents de l'Office ne peuvent pas être traduits en LSQ »,
- (que) « l'incompréhension des Sourds à saisir des contenus »
- (que le fait de devoir) « vulgariser le contenu des documents » et que
- l'adaptation en LSQ qui « nécessite plusieurs étapes » ...

...sont, pour l'OPHQ, autant de motifs à nous refuser l'adaptation de documents en LSQ.

À l'article 1.2 de la loi, il est dit **que l'Office** (comme tous les ministères et leurs réseaux, les municipalités, organismes publics..), **doit**

a) adopter une approche qui considère la personne handicapée dans son ensemble, qui respecte ses caractéristiques particulières et qui favorise un plus grand développement de ses capacités ;

b) favoriser l'autonomie des personnes handicapées et leur participation à la prise de décisions individuelles ou collectives les concernant ainsi qu'à la gestion des services qui leur sont offerts ;

L'Office adhère-t-il encore aux orientations de cette loi ou souhaite-il adopter l'approche qui creuse l'écart entre son organisation et le citoyen qu'il tente d'aider? Récemment, un ami nous a rappelé que « *la relation est toujours inégale entre l'aidant et l'aidé* ». On le vit!

Des ponts sont à bâtir...

À recevoir un propos d'exclusion et de désinformation tel que celui qui dit : « *Et même si on leur envoie des documents en LSQ ils ne seront pas contents* », on répond que :

Des ponts sont évidemment à bâtir entre l'Office et une partie de sa « clientèle », celle pour qui les textes sont à vulgariser. Selon nous, ceci aiderait au moins 80% de la population à comprendre les écrits et programmes des différents ministères et organismes qui se glorifient de discours ou langage qu'on doit décoder!

Troisième chose :

Encouragées par tous les représentants de l'Office (et ceci est dans leur mission), les personnes réunies sous la bannière de l'APPAL, ont fait parvenir à l'OPHQ des demandes d'accès à des documents de l'Office, selon les politiques en vigueur, pour obtenir une version qui puisse répondre adéquatement à leurs réels besoins : la vidéo en LSQ.

En conclusion,

Pour les membres présents aux deux activités récentes organisées entre l'APPAL et le bureau des Laurentides de l'Office, Monsieur Hojati s'est présenté sensible aux besoins et digne de l'époque de Pierre Fillion et Fernande Hamelin. Et comme tous ses prédécesseurs, il n'a fait que répondre correctement aux décisions et au manque d'accessibilité de l'Office qui nous apparaissent injustes et à revoir. Ce n'est pas le messenger mais le message qui est visé. Selon nous, la journaliste a fidèlement rendu le contexte et les propos.

Page 3.

Si un piège a été ou est tendu, c'est l'Office qui le tend aux Sourds, captifs du manque d'accessibilité, malgré toutes nos demandes en bonne et due forme, et puis à son propre représentant régional, porteur d'un message **incohérent** d'une politique qui n'a vraisemblablement pas les moyens de devenir, pour nous, une réalité.

Avis aux Sourds des Laurentides :

Voir l'adaptation en langue des signes québécoise (LSQ) sur site web APPAL.

- 30 -

source : Marylyn Laurier (APPAL) 450-434-2135